



# GDSA ardèche

Groupement de Défense Sanitaire  
des Abeilles de l'Ardèche

<http://gdsa-ardeche.com/> • Bulletin JANVIER 2020



## TENDRE VERS L'AUTONOMIE

*grâce à la région Auvergne-Rhône-Alpes  
et avec le soutien du Parc des Monts d'Ardèche*

Si l'année apicole 2019 doit rester dans les mémoires, cela ne sera sûrement pas pour les récoltes très modestes, mais pour la conduite difficile de nos ruchers tout au long de la saison. Vous nous l'avez dit, de mémoire d'apiculteur, peu ont connu une année semblable, et il a fallu beaucoup de technique pour maintenir nos cheptels.

Les pertes hivernales 2018 ont été très raisonnables, laissant espérer une année 2019 de bons augures, mais nous avons dû très rapidement déchanter. La sécheresse, et le vent ont épuisé les plantes, peu de nectar et peu ou pas de pollens, mettant nos abeilles en position de survie.

Ceci a impacté nos récoltes traditionnelles, acacia, lavande qui a séché très tôt, et châtaignier dont la floraison a été écourtée, et perturbées par ailleurs, sur certains sites par des arrivées massives de ruches extérieures venant concurrencer l'apiculture locale.

Heureusement, l'automne a permis aux ruches de refaire des réserves, et formons le vœu, d'oublier rapidement cette année médiocre. Quant à notre « ennemi », le frelon asiatique, il a lui aussi subi la météo, et son action a été moins prégnante.

Vos nombreux témoignages de satisfactions sur nos activités de formation, d'information, nos Ateliers, animés par tous nos bénévoles, pour votre service, nous confortent à poursuivre.

Nous innovons, grâce à la Région Auvergne Rhône Alpes, et au soutien du Parc des Monts d'Ardèche. Nous avons obtenu des financements pour accompagner notre action « Tendre vers l'autonomie et la qualité ». Nous voulons que vous soyez de plus en plus autonome pour élever vos reines, avec une méthode simple de petite colonie en mini +, et que vous appreniez à faire vos feuilles de cire



à partir de vos opercules. (Voir détails en pages internes).

Vous nous avez dit que vous avez pu obtenir facilement maintenant auprès de vos pharmaciens, les médicaments autorisés pour la lutte contre varroa qui restent utiles et indispensables. Deux pharmaciens du département ont joué le jeu en prenant vos commandes individuelles et en assurant la distribution à chacun. Nous en profitons pour vous rappeler que nous mettons à votre disposition des bacs de collecte des bandes usagées. Nous avons renouvelé notre contrat auprès de la société qui en assure la destruction. Ce service est offert gratuitement à tous nos adhérents à jour de cotisation.

A l'aube de cette nouvelle année, formons le vœu d'une nature généreuse, et d'une météo plus clémente, indispensables à nos abeilles, et que tous, nous voyons nos maturateurs se remplir, fruit de notre travail, et de notre passion.



*Osmie sur Romarin © Philippe Pereyron*

➡ Pour des conseils personnalisés, n'hésitez pas à vous adresser à votre Association GDSA de l'Ardèche.

Photo de couverture :  
© Claude Jeannin

## NOS ACTIVITÉS

### RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Pascal BINON  
04.75.40.22.86  
06.08.92.26.67  
pascal.binon@orange.fr

Pour toutes ces activités, nous recensons vos souhaits. Le moment venu, vous serez prévenu individuellement sur le déroulé.

*Je me suis inscrit-e pour participer à un ou plusieurs ateliers...  
Je recevrai un mail d'info*

## STAGES DE FORMATION & ATELIERS

### ➔ Pré-inscription en page 08

Vous êtes toujours aussi nombreux et friands d'apprendre. Les formations que nous développons depuis plusieurs années rencontrent toujours autant de succès, preuve que nous sommes sur la bonne voie et rencontrons vos approbations.

**Initiation et Perfectionnement** : 40 élèves ont participé tout au long de l'année. Il est très agréable de constater avec le temps, que plusieurs d'entre vous ne se sont pas limités à quelques ruches au fond du jardin, mais ont constitué des ruchers conséquents.

Nous avons 45 réservations recueillies tout au long de l'année. Il n'y a donc aucun doute que nous aurons encore cette saison les 40 élèves comme les années précédentes. Nous sommes contraints de clore les inscriptions 2020.

**Gestion des mini +** : Comme en 2018, nous avons dû partager le groupe d'une quarantaine d'inscrits sur 2 sites pour une meilleure efficacité de cet enseignement qui permet à un petit apiculteur d'obtenir facilement des reines en réserve. L'accompagnement obtenu auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes pérennise ce stage pour les années à venir.

**Elevage de Reines** : N'hésitez pas à vous inscrire pour apprendre ou vous perfectionner dans l'élevage de reines. Chaque année une dizaine de participants viennent apprendre et s'entraîner à l'élevage de reines.

**Cire** : Une vingtaine de participants, ce printemps, ont pu s'exercer à la fabrication de feuilles à partir de la cire d'opercules. Nous renouvelons cette année, n'hésitez pas à vous préinscrire.

**Valorisation des miels** : une dizaine de présents sous la houlette de notre « Chef », adhérent et ami : Jean-Luc Charmasson, ont réalisé des recettes variées. La confection de nougats, madeleine, guimauve...n'a plus de secret.

**Je fais mes étiquettes** : Cette formation gratuite n'a pas rencontré son public. Programmée d'abord en juillet, puis reportée en octobre, n'a connu que peu de participants. Pourtant vous étiez une vingtaine à vous préinscrire. Nous renouvelons donc, mais serons attentifs à programmer plutôt sur une date au printemps.

**Peinture des ruches** : Comment fabriquer ses propres peintures pour agrémenter ses ruches. Cet atelier gratuit n'a pu se réaliser à l'automne, nous l'avons reporté à ce printemps, n'hésitez pas à vous inscrire.

## SORTIE BOTANIQUE AU MONT MÉZENC - 16 JUIN 2019

Pour cette dernière journée « Botanique avec le GDSA », nous avons choisi d'aller sur le Mézenc. C'était le 16 Juin 2019. Grand beau temps.

Nous voilà donc, un groupe de 9 personnes, partis depuis la Croix de Peccata sur la piste forestière qui mène vers le sommet (1753m).

Nous commençons donc par des plantes poussant sur les ourlets des plantations d'épicéas avec le peu fréquent (chez nous) genêt rampant (*Cytisus decumbens*) à côté du genêt poilu (*Genista pilosa*), les alchémilles, les potentilles, le compagnon rouge (*Silene dioica*).

En entrant dans la pessière, il reste quelques anémones sylvie (*Anemone nemorosa*) et nous rencontrons quelques raretés pour nous :

- Streptope à feuilles embrassantes *Streptopus amplexifolius*

- Doronic d'Autriche *Doronicum austriacum*

- Séneçon de Fuchs *Senecio ovatus*

- Maianthème à 2 feuilles *Maianthemum bifolium*.

Les épicéas laissent la place aux pins cembro (*Pinus cembra*) et pins à crochets (*Pinus uncinata*), ce qui donne plus de lumière au sous bois.

- Ail de la victoire *Allium victorialis* en boutons,

- Lis martagon *Lilium martagon* pas encore en fleurs,

- Sceau de Salomon verticillé *Polygonatum verticillatum*

- Serratule des teinturiers *Serratula tinctoria* en boutons. Dommage car les

fleurs sont attrayantes pour les papillons.

- Laitue de Plumier *Lactuca plumieri* pas encore en fleurs mais présentant déjà de grandes feuilles basales.

- Myrtilles *Vaccinium myrtillus*

Nous approchons du sommet et entrons dans les pelouses subalpines, domaine des plantes rases, étalées, bien adaptées aux rigneurs du climat, à peine hérissées de quelques pins.

- Genévrier rampant *Juniperus communis* subsp *nana*

- Callune, fausse bruyère *Calluna vulgaris*

- Raisin d'ours *Arctostaphylos uva-ursi*

- Anémone printanière *Anemone vernalis*

- Pied de chat *Antennaria dioica*

- Séneçon du Mézenc *Jacobaea leucophylla*

- Biscutelle d'Auvergne *Biscutella arvensis*

- Trèfle des Alpes *Trifolium alpinum*

Le repas est le bienvenu, juste sous le sommet.

Bien sûr, visite à la table d'orientation du sommet.

Le retour nous permettra de réviser le nom de quelques unes des plantes rencontrées à la montée (mais sans doute oublié depuis). Il nous faudra revenir l'an prochain pour tester nos souvenirs... mais que ces quelques rappels permettront de raviver.

Les noms scientifiques (en italique) vous permettront de retrouver ces plantes sur les sites internet de botanique.

*Georges Colombel*



© Georges Colombel, de gauche à droite : Compagnon rouge - Anémone printanière en fruits - Raisin d'ours  
Plus de photos sur le site [gdsa-ardeche.com](http://gdsa-ardeche.com)

## FRELON ASIATIQUE : bilan saison 2019

La forte progression du frelon asiatique en Ardèche lors de la saison 2018 comptant un peu moins de 1000 nids signalés laissait envisager le pire pour l'année 2019. Il est bon de constater que cela n'a pas été le cas. La réactivité et l'efficacité de la lutte collective ayant permis la destruction de 70% des nids signalés avant la fin du mois de novembre 2018 ont indéniablement contribué à ralentir l'expansion du prédateur en 2019. Il faut également prendre en considération les conditions météorologiques de ce printemps et la sécheresse de cet été. Ces deux éléments ont certainement contrarié le maintien et le développement des colonies.

En date du 29 décembre 2019, la plateforme de signalement [lefreton.com](http://lefreton.com) enregistre 291 nids confirmés de frelons asiatiques (une quarantaine de nids au sud du département sont à ajouter, non saisis faute de localisation précise).

### Dispositif de lutte collective 2019

Pour la saison 2019, le GDSA 07 a signé deux conventions pour l'organisation de la lutte collective contre le frelon asiatique et la prise en charge de la destruction des nids signalés avec la Communauté de communes DRAGA et la Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie.

Le bilan est très positif pour nos deux partenaires, 100% des nids signalés avant le 15 novembre ont été détruits et ceci dans un délai de quelques jours seulement. Les conventions seront renouvelées pour la saison 2020.

Espérons que d'autres communautés de communes s'inspireront de ces expériences positives. Plusieurs communes ont déjà exprimé leur intérêt pour ce dispositif et souhaitent organiser la lutte avec nous en 2020.

*Christophe Moins*

➔ N'hésitez pas à vous inscrire sur [lefreton.com](http://lefreton.com)

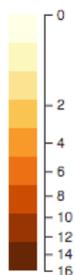
### Signalements Frelons Asiatiques en Ardèche - Saison 2019

Nombre de nids signalés : 291

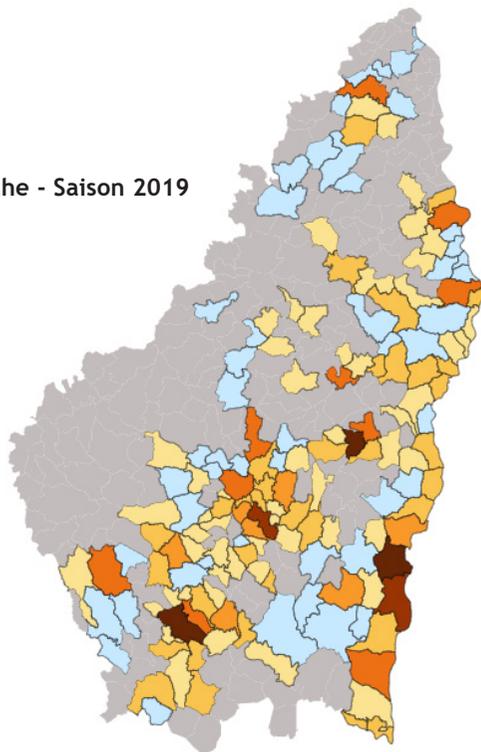
Nombre de nids détruits 239 (82%)

Communes impactées : 113 sur 339 (33%)

Données issues de [lefreton.com](http://lefreton.com)



Insecte observé mais aucun nid signalé





## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

Le samedi 22 février 2020

Lycée Agricole Olivier de Serres  
Quartier Saint-Martin

**07200 AUBENAS**

**À NOTER**  
**L'AG est à**  
**Aubenas**

**9:00 Accueil** formalités, inscriptions, cotisation, café

**9:30 Assemblée Générale**

- Compte rendu d'activité
- Rapport moral
- Rapport financier
- Vote

**10:30 Le frelon asiatique** outil de suivi, bilan et perspectives  
par **Christophe Moins**.

**11:00 Georges Colombel** les prairies naturelles, le maintien de la biodiversité repose sur un savoir faire traditionnel.

**12:00 Apéritif offert par le GDSA-07**

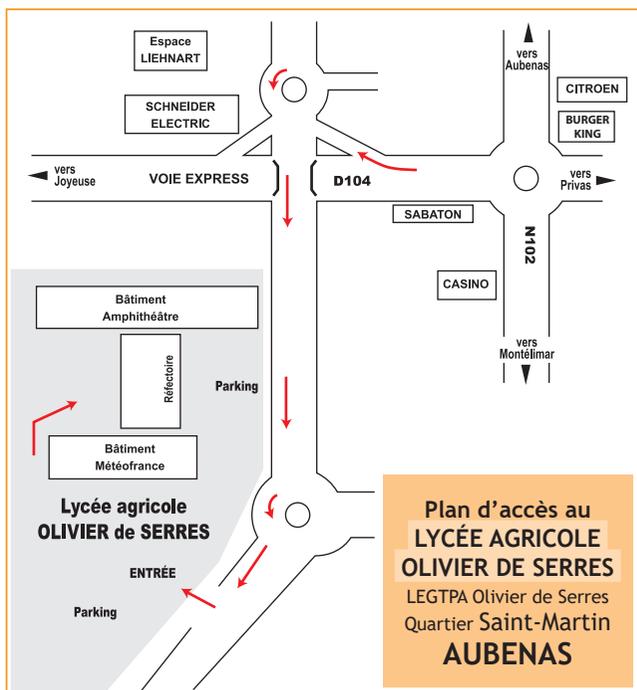
**12:15 Déjeuner pris sur place**

**14:00/16:15**

Intervention de  
**Marc Edouard Colin**  
(vétérinaire apidologue  
retraité)

*Dispersion des pesticides  
dans l'environnement et  
contamination de l'abeille  
domestique*

**16:30 Clôture**





Groupement de Défense Sanitaire  
des Abeilles de l'Ardèche

## ADHÉSION 2020 GDSA-Ardèche

Nouvelle adhésion       Renouvellement

Cotisation	ou	<input type="checkbox"/> 12,00 €
Cotisation avec soutien + 3 €		<input type="checkbox"/> 15,00 €

➔ La cotisation donne droit aux tarifs préférentiels sur les abonnements des revues, les assurances, les cours.

RUCHER ÉCOLE Cours au Pradel	Cycle "initiation et perfectionnement"	150,00 €	complet
	Stage "Gestion des mini-plus"	35,00 €	_____
	Cycle "élevage de reines"	100,00 €	_____

		Quantité	Prix unitaire		
COTISATION ASSURANCE	Garanties Responsabilité civile (RC) + protection juridique (PJ)	ou	Nbre de ruches _____ x	0,17 €	_____
	Garanties RC + PJ + Dommages		Nbre de ruches _____ x	2,32 €	_____

Si l'apiculteur souhaite souscrire une assurance pour ses ruches, il doit assurer la totalité de ses ruches. Détail des garanties adressé par mail sur demande.

TAXE ÉCO-EMBALLAGE	Si moins de 200 ruches		OFFERTE
	Si nbre de ruches supérieur, comptez le nbre de ruches au delà de 200 _____ x	0,04 €	_____

ABONNEMENTS REVUES	Santé de l'Abeille	Les 6 numéros	<input type="checkbox"/> 18,00 €
	Abeilles et Fleurs	Les 11 numéros	<input type="checkbox"/> 27,00 €
	L'abeille de France	Les 12 numéros	<input type="checkbox"/> 28,00 €

CARNET D'ÉLEVAGE	_____ x	3,00 €	_____
------------------	---------	--------	-------

Additionnez les montants  
des lignes précédentes

**TOTAL**

Pour votre règlement, remplir le chèque à l'ordre du GDSA-Ardèche que vous adresserez à :

**Marie-Céline HERAIL, 316 Rte de Chir Blanc, 07210 ALISSAS**

NOM / Prénom : .....	
Adresse : .....	
Code postal : .....	Ville : .....
Téléphone : .....	Nbre de ruches : .....
Adresse mail : .....	



Assemblée Générale le samedi 22 février 2020

**BON POUR POUVOIR**

Remplissez et envoyez le bon pour pouvoir à Marie-Céline HERAIL, 316 Rte de Chir Blanc, 07210 ALISSAS, **avant le 10 février 2020**

**Je (soussigné-e) :**

NOM / Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

**ne pourrai être présent-e et donne pouvoir à :**

**NOM / Prénom :** .....

**pour voter en mon nom lors de l'Assemblée Générale du GDSA-Ardèche le samedi 22 février 2020 (cotisation à jour).**

Écrire la mention "lu et approuvé"                      Signature :

Date : .....



Assemblée Générale le samedi 22 février 2020

**RÉSERVATION - BON DE COMMANDE DES REPAS**

À remplir et renvoyer avec un chèque à l'ordre du GDSA-Ardèche à : Marie-Céline HERAIL, 316 Rte de Chir Blanc, 07210 ALISSAS, **avant le 10 février 2020**

NOM / Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

**Salade de lentilles / Fricassé de poulet - Riz aux petits légumes**

**Tarte aux poires**

<b>Attention : le nombre de repas est limité</b>		<b>TOTAL</b>
Nombre de personnes _____ x	<b>15,00 €</b>	_____

Date : ..... Signature :



**ATELIERS ET ANIMATIONS : PRÉ-INSCRIPTION 2020**

Marquez votre intérêt par une croix

**Animations :**     Conférences décentralisées                       Sorties Botaniques

**Ateliers :**     Valorisation des miels     "Je fais mes étiquettes"     Peinture des ruches

Cire                      **Candi :**  voir page 15

Vos suggestions : .....

.....

.....

**Vous voulez rejoindre le Conseil d'Administration du GDSA-Ardèche.**

Remplissez et envoyez votre candidature à Marie-Céline HERAIL, 316 Rte de Chir Blanc, 07210 ALISSAS, **avant le 10 février 2020**

*(Ne peuvent être candidats que les adhérents à jour de cotisation en 2019)*

**Je (soussigné-e) :**

NOM / Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Adresse mail : .....

**souhaite faire partie du Conseil d'Administration du GDSA-Ardèche,  
et demande à faire partie des candidats à élire lors de l'Assemblée Générale  
du samedi 22 février 2020.**

Motivations et compétences : .....

.....

.....

.....

.....

Écrire la mention «lu et approuvé»

Signature :

Date : .....



# RUCHER ÉCOLE du MAS DU PRADEL

## Domaine Olivier de Serres - 07170 MIRABEL

### CALENDRIER 2020

Fév.	22	Samedi Assemblée Générale du GDSA-Ardèche à Aubenas
	29	Samedi après-midi Accueil des nouveaux stagiaires
Mars	07	Samedi
	17	Mardi
	28	Samedi
Avril	04	Samedi
	14	Mardi
	25	Samedi
Mai	09	Samedi - stage Elevage de Reines
	12	Mardi
	16	Samedi - stage Elevage de Reines
	28	Jeudi - stage Elevage de Reines
	30	Samedi - stage Elevage de Reines
Juin	09	Mardi
	20	Samedi
	27	Samedi - stage Mini+
Juil.	25	Samedi Récolte de Miel
Août	08	Samedi
Sept.	15	Mardi

Le cours 2020 est complet pour le stage "Initiation et Perfectionnement" mais est ouvert pour "l'Élevage de Reines" et "Mini-plus".

Vous pouvez vous renseigner et éventuellement vous inscrire auprès de :

Pascal BINON

Tél. : 04.75.40.22.86 / 06.08.92.26.67

Mail : pascal.binon@orange.fr

- Le stage «Élevage de Reines» quatre journées à l'époque la plus favorable s'adresse à ceux qui ont déjà une bonne pratique apicole. Ce stage a pour objectif de permettre à chacun d'élever des reines et de produire de la gelée royale. Il s'adresse en particulier aux personnes souhaitant augmenter leur cheptel ou en améliorer l'état sanitaire par la sélection et le renouvellement des reines. Ce stage permet également d'améliorer les connaissances de la biologie de l'abeille.

- Le stage «Initiation et Perfectionnement» : treize journées réparties tout au long de la saison apicole s'adresse à des débutants qui veulent créer un petit rucher dans de bonnes conditions, mais aussi à des amateurs souhaitant perfectionner leurs connaissances ou accroître leur cheptel.

L'accent est mis sur le suivi sanitaire et la capacité de maintenir son cheptel sans apport extérieur par des techniques d'élevage à la portée de tous.

- Le stage «Gestion des Mini+» se déroule sur une journée. Il intéressera le petit apiculteur qui souhaite faire un élevage naturel simplifié pour avoir et conserver quelques reines en attente d'utilisation

Les jours de cours, vous pouvez, sur rendez-vous, venir nous rencontrer pour exposer un problème, demander un conseil ou encore vous procurer des cadres, hausses Dadant, cadrons et mini+ Le rucher école est composé d'une trentaine de ruches, situé au sein du Domaine Olivier de Serres à Mirabel. Nous y accueillons chaque année une centaine de stagiaires.

➔ Retrouvez les programmes et les comptes-rendus des journées de cours sur le site du GDSA-Ardèche : <http://gdsa-ardeche.com>

## ADAPTER LA DENSITÉ DES RUCHES

Les ressources alimentaires de nos abeilles ne sont pas infinies... Même si la nature est généreuse, elle ne peut pas fournir à volonté pour toujours plus de ruches...

Nous devons être raisonnables et adapter le nombre de colonies et le nombre de ruchers en tenant compte de l'environnement et des ruches possédées par les autres apiculteurs du secteur. C'est ce que nous préconisons lors de nos formations et ce que pratiquent généralement les apiculteurs ardéchois.

Il est difficile de définir quelle densité de ruches est raisonnable puisque cela dépend de ce que fournit la nature, de la saison, des emplacements, des besoins alimentaires des colonies qui eux aussi varient. **On peut se baser sur ce qui est préconisé dans le cadre des MAEC (Mesures Agro Environnementales et Climatiques) : des ruchers de 24 colonies distants les uns des autres de 2.5 kms.**

Une trop forte densité de ruches implique une diminution de la production de miel, une plus grande dépendance des nourrissements complémentaires, des carences en pollen qui fragilisent les colonies et favorisent les maladies, d'éventuelles pillages de colonies faibles, orphelines, malades ou fortement parasitées avec les conséquences sanitaires, une dérive plus importante, en particulier des faux bourdons, pouvant véhiculer des varroas. Une trop grande présence des abeilles mellifères peut aussi concurrencer les autres insectes, dont certaines espèces sont déjà menacées. Certaines plantes ne sont pas fréquentées par nos abeilles et ont besoins d'autres pollinisateurs qu'il faut donc préserver. Il est aussi important d'avoir un environnement riche en insectes de toutes sortes et en oiseaux qui s'en nourrissent. Cet équilibre permet aux prédateurs potentiels de nos abeilles, dont les guêpes et frelons de ne pas se focaliser sur nos abeilles et d'ainsi les préserver.

Actuellement, aucune réglementation ne limite le nombre de ruches, ni les distances entre ruchers.

Il appartient donc à chacun à veiller à la qualité de vie de ses abeilles et au respect du travail des autres apiculteurs. Depuis plusieurs années, les déclarations annuelles ne permettent plus de localiser les ruchers, le seul renseignement demandé étant le nombre global de ruches détenues et les communes susceptibles d'accueillir des ruches au cours de l'année. Ce manque de précisions et de contraintes augmente le risque d'installations de ruchers improvisées en cours de saison.

**Les conflits entre apiculteurs locaux sont assez rares, même si l'augmentation du nombre de colonies risque de les favoriser.**

Il n'en est pas de même lorsque des apiculteurs soucieux de cette harmonie entre les ruchers et leur environnement voient s'installer du jour au lendemain des ruchers de plusieurs centaines de colonies, réduisant à néant le travail de préparation de toute une saison. Lors d'une année difficile comme 2019, ceci a été très mal vécu par plusieurs apiculteurs du sud Ardèche, d'autant que la miellée de châtaignier n'a duré que quelques jours. Il n'appartient pas à l'apiculteur local qui a l'antériorité, de trouver une solution de repli...

Nous comprenons parfaitement que nos amis castanéiculteurs puissent trouver une source supplémentaire de revenu en accueillant ces ruchers transhumants, mais il faut qu'ils soient conscients des déséquilibres qu'ils engendrent, avec les risques d'énervement de certains et des conséquences que nous ne pouvons encourager.

Nous apportons tout notre soutien aux apiculteurs ardéchois concernés et sommes prêts à apporter notre réflexion pour que des solutions soient trouvées afin que de telles situations ne se produisent plus. Des réunions de concertations entre apiculteurs sont prévues, auxquelles il serait bon d'associer les castanéiculteurs. Espérons qu'elles contribuent à apaiser les tensions.

La météo ne nous a pas épargné, malgré la pluie importante, les rivières débordantes, et certaines routes coupées, nous étions plus de 120 fidèles à notre rendez-vous annuel. Démontrant ainsi l'intérêt que vous portez à ce moment d'échange et de convivialité. Mais voyons ce que **Paul BONNAFFE** avait à nous apprendre.

Il a débuté sa conférence par nous dire ce qui pour lui reste essentiel dans la pollinisation. C'est à dire qu'il n'existe pas 1 seule pollinisation mais bien plusieurs en fonction des plantes et lieux (serre - verger - graines).

Apiculteur depuis 1985 dans le Vaucluse, il s'est spécialisé depuis 5 ans dans la pollinisation de pommiers et différents insectes de pollinisation. Auparavant, son exploitation se composait de : 350 ruches pour la production de miel et 200 ruchettes de pollinisation.

Il nous explique l'importance du nombre de passages des insectes sur la pollinisation, en insistant sur le fait qu'il est nécessaire d'avoir un certain nombre de passages pour une bonne pollinisation mais que trop pourrait amener un fruit déformé, d'où l'importance de l'insecte utilisé. Pour une très bonne pollinisation, il faut compter 1 insecte pour 100 fleurs, on constate une bonne synergie sur la pollinisation quand il y a en présence des abeilles sauvages et domestiques.

Ce qui fait la force d'une colonie pour la pollinisation, n'est pas la race mais plutôt le déséquilibre couvain ouvert et fermé, il faut plus de couvain ouvert afin de stimuler la ponte et le besoin de pollen. Il vaudrait donc mieux éviter les italiennes et buckfast, car gourmandes.

La pollinisation des plantes se répartit:

10% par le vent, 80% par des insectes, 10% plantes auto-fertiles. Concernant l'abeille, elle a la particularité d'avoir beaucoup de poils branchus en rapport aux autres insectes.



Paul BONNAFFE, © Michel PASTRÉ

Dans le cadre de la pollinisation, sont concernés 3 types d'abeilles :

- celles plus intéressées par le pollen
- celles plus intéressées par le nectar

et celles qui seront mixtes et qui seront plus efficaces.

L'avantage de l'abeille sur les autres insectes, est qu'elle communique aux autres la source de pollen, ce qui crée une sorte de fidélisation, car les abeilles peuvent préférer d'autres fleurs attractives déjà présentes sur le site, risquant de délaisser les plantes à polliniser. La stratégie consistera à arriver juste au moment de la floraison ou en retard pour éviter ce type de problème. Il a constaté qu'il était préférable d'attendre 25% de floraison avant de déposer les ruches.

De la même façon, il est à prendre en compte que le pollen reste viable plusieurs heures, c'est une donnée importante dans le cadre d'une pollinisation pour graines car, une bonne pollinisation donnera un plus grand nombre de graines. Dans le cadre d'une pollinisation de culture oléagineuse, nous obtiendrons un teneur en huile plus élevée, mais cela entraînera au niveau des colonies une dépopulation et une baisse de productivité. Sont à prendre en compte aussi, le risque des traitements agricoles.

Pour les fraises, la pollinisation en cas de réussite entrainera de très beaux fruits. Le *Bombus* (bourdon), sera efficace pour les tomates précoces en serre, mais aussi pour les fraises. Son activité vibratoire explique son efficacité sur les tomates, il existe malgré tout un risque pour les fraises. On peut modifier son alimentation (sirop) pour limiter le risque en serre. Attention, à la sur pollinisation (en serre) car les fruits seront abîmés.

La pollinisation est estimée à 153 milliards/an, soit 10% de la valeur de l'ensemble de la production alimentaire mondiale. Une étude nord-américaine, estime que 1/3 des denrées alimentaire consom-

mées en Amérique du nord sont polonisées par des animaux et que l'abeille mellifère est de loin la plus efficace.

On sait de nos jours que la pollinisation, joue un rôle important dans la conservation du fruit pendant l'hiver, et au frigo, la peau ne se flétrira pas.

Nous nous retrouverons bientôt sur d'autres sujets, avec toujours ces échanges, tant autour du café d'accueil que du repas, où les discussions permettent de renforcer les liens qui nous unissent au sein de notre Association.

*Texte Olivier Fleury*

### **SORTIES BOTANIQUES**

(voir en page 4, l'excellent compte rendu de la sortie au Mézenc) d'autres seront programmées en 2020. Manifestez votre intérêt en vous inscrivant en page 8.

### **CONFÉRENCES DÉLOCALISÉES**

Nous pouvons, à votre demande, fournir des conférences sur des sujets variés autour de l'abeille et son environnement. N'hésitez pas à nous questionner.



## **« 2019, UNE ANNÉE CLIMATIQUE INQUIÉTANTE »**

L'année se termine dans la grande douceur... 2019 est au 3ème rang des années les plus chaudes en France, derrière 2018 et 2014, à équivalence avec 2011. Les quatre années les plus chaudes se situent donc toutes après 2000, ce qui montre bien que le bouleversement climatique n'est pas une vision de l'esprit, mais bien une réalité !

Cette année a été caractérisée par ses excès... les 9 premiers mois de l'année ont été particulièrement secs en continuité avec 2018, ce qui a mené à une **sécheresse extrême** qui a mis à mal la végétation. Heureusement le quatrième trimestre a en grande partie compensé le manque d'eau. Nous nous souviendrons en particulier des neiges lourdes mi-novembre et des pluies

diluviennes la semaine suivante qui ont quelque peu contrarié l'organisation de notre journée d'automne.

Nous nous souviendrons longtemps du mois de mai frais et venteux qui a compliqué le suivi de nos ruchers et obligé à nourrir à la période où les hausses auraient dû se remplir... des chutes de grêle dévastatrices mi-juin, de la canicule fin juin qui a stoppé net les miellées, de celle de fin juillet qui a accentué la sécheresse déjà bien installée.

Espérons que 2020 connaisse des conditions climatiques moins excessives et permette à la végétation de s'épanouir et à nos abeilles d'en profiter.

## « TENDRE VERS L'AUTONOMIE ET LA QUALITÉ »

Cette rhétorique pourrait caractériser les actions du **GDSA** depuis toujours. C'est dans cette continuité que nous avons ainsi caractérisé nos actions autour des élevages simplifiés des reines en mini plus et de la fabrication artisanale de nos cires gaufrées. Ces orientations nous ont été dictées d'une part, par la difficulté de maintenir notre cheptel et la nécessité de disposer de reines et paquets d'abeilles disponibles à tout moment et d'autre part, par la pénurie de cire et des interrogations largement relayées ces dernières années sur la qualité de celle-ci (résidus liposolubles et adultération).

Le **Parc des Monts d'Ardèche** a été particulièrement sensible à ces actions et a souhaité nous encourager et nous accompagner en nous aidant à solliciter une aide auprès de la région.

C'est ainsi que nous avons obtenu un **financement sur trois années destiné à améliorer nos prestations lors des stages Mini plus et atelier cire** et à vous accompagner pour « Tendre vers l'autonomie et la qualité ».

Nous remercions le **Parc des Monts d'Ardèche** et tout particulièrement Richard Bonin ainsi que la **Région Auvergne Rhône**

**Alpes**. Cela nous conforte dans nos orientations et nous encourage à persévérer.

**Nous avons donc pu poursuivre cette année, dans la sérénité, notre stage « Gestion des mini + » et notre Atelier « Cire ».**

Vous étiez plus d'une vingtaine ce printemps à participer, et découvrir comment faire vos feuilles de cire. Nous avons appris comment filtrer et clarifier notre cire, faire fondre ensuite les pains obtenus pour faire les feuilles, puis les gaufrer, avec le matériel objet de nos investissements.

Quant au « Stage Mini + » qui avait rencontré un réel succès en 2018, celui-ci n'a pas fléchi puisque vous étiez une quarantaine à vouloir participer. Nous avons donc dû comme l'an dernier scinder le groupe en deux, sur deux sites, pour une meilleure efficacité.

Cet accompagnement financier de la **Région Auvergne Rhône Alpes** nous a permis à l'automne d'investir dans le matériel utile pour 2020. Ces ressources pérennes nous assurent une poursuite sereine pour les années à venir, elles nous permettent de répondre à vos demandes sans cesse croissantes.



Atelier cire au Rucher école du GDSA 07



Confection de nougat à l'atelier "Valorisation des miels"





## ASSURANCES & ACHATS GROUPÉS

### 1 - ASSURANCES RUCHES

par GROUPAMA

1° option : Responsabilité Civile  
+ Protection Juridique = 0.17 €  
par ruche et par an.

2° option : La couverture englobe  
comme ci-dessus la Responsabilité  
Civile et la Protection Juridique +  
Dommages = 2.32 € par ruche et par an.

Montant des garanties :

- 46 €/ruche pour ruches  
et équipements internes,
- 46 €/ruche pour produit de la ruche,
- 43 €/ruche pour la colonie.

Franchise par sinistre 10% du montant  
avec minimum 168 €.

**NB :** Il n'est pas envoyé de récépissé,  
votre versement faisant foi.

**Contrat Groupama  
(Suite du N° 11260337 D)  
Tél. : 09 69 32 22 32  
service CHEPTEL SUD  
GROUPAMA SUD**

### 2 - ACHATS GROUPÉS

Vous avez maintenant pris l'habitude  
d'utiliser nos achats de cadres (corps et  
hausse) à 0.9 euros (par paquet de 10)  
ainsi que les hausses à 12 euros.

Nous avons rajouté dans le  
prolongement du stage « Mini + » la  
possibilité d'avoir des **cadrons en bois  
emboîtables à 0.80 euros (par paquet  
de 13 unités)** et des **toits tôlés  
à 6 euros.**

**Nouveau :** possibilité de vous fournir  
des mini plus complets (nombre limité).

Comme en 2018, nous avons réalisé un  
**achat groupé de candi**. Plus de 80 de  
nos adhérents ont répondu présents.  
La distribution au Pradel s'est bien  
déroulée. Vous avez été bien disciplinés  
en venant en temps et en heure retirer  
vos demandes, malgré un avertissement  
tardif lié à l'incertitude de la livraison  
par le transporteur. Nous sommes  
certains qu'à l'avenir vous continuerez  
à avoir à cœur de faciliter la tâche de  
nos bénévoles. Cette opération sera  
reconduite cette année.



Atelier Valorisation des miels © GDSA de l'Ardèche



Enfumeur enfumé.. © Claire Bourgeois

➔ Pour des conseils personnalisés,  
n'hésitez pas à vous adresser à votre  
Association GDSA de l'Ardèche.

<i>Président, conserve également le poste de Trésorier</i>	<b>Jean-Pierre DIEL</b> 66 rue Barthélémy Roux 07500 GUILHERAND-GRANGES	06.31.77.84.22 jp.diel@orange.fr
<i>Vice-président</i>	<b>Claude JEANNIN</b> 229 chemin Royal 07200 VESSEAUX	06.79.94.23.16 claud.jeannin455@orange.fr
<i>Secrétaire</i>	<b>Olivier FLEURY</b> 1123 avenue Marcel Paul 07350 CRUAS	04.75.49.56.39 06.82.56.61.42 olivier.fleury0770@orange.fr
<i>Secrétaire adjointe</i>	<b>Christine PIGUET</b> 626 rue de l'Ecole, Saint Vincent 07700 GRAS	Démissionnaire
<i>Trésorière adjointe</i>	<b>Carole NICOLAS</b> Chemin de beaully 07000 VEYRAS	Démissionnaire
<i>Membre</i>	<b>Cathy BOUCANT</b> Quartier Sabahu 07150 VALLON PONT D'ARC	06.73.36.77.49 catherine.boucant@gmail.com
<i>Membre</i>	<b>Françoise BORIE-CALLOT</b> Gadret Labeaume 07260 ROSIÈRES	04.75.39.90.79 f.borie-callot@laposte.net
<i>Membre</i>	<b>Bernadette BROCARD</b> Quartier Chambonneau 07170 ST MAURICE D'IBIE	04.75.94.11.18 brocard.bernardette@orange.fr
<i>Membre</i>	<b>Jacques PELLET</b> Rue de la Gloriette Nord 26100 ROMANS	04.75.70.14.78 pelletjacques@gmail.com
<i>Membre</i>	<b>Christophe MOINS</b> 1005, rte de l'ancienne gare 07190 ST SAUVEUR DE MONTAGUT	06.33.18.80.15 cmoins@gmail.com
<i>Membre de droit</i>	<b>Directeur Départemental de la Direction des Services Vétérinaires de l'Ardèche (D.D.C.S.P.P.)</b>	04.75.66.53.50
<i>Présidents d'honneur</i>	<b>Henriette COLENSON, Luc TAULEIGNE, Pascal BINON</b>	

Vérificateurs des comptes du GDSA-Ardèche : **Pierre VOLPE** et **Alain MUSY**

Rappel : Le Siège social de l'association GDSA de l'Ardèche se trouve chez le Secrétaire **Olivier FLEURY**  
Association GDSA de l'Ardèche : N° Siret : 489 945 832 00017 APE 913 E

